

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué, sous la présidence de Jean Teurnier, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE :

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard		x		<i>Jean Teurnier</i>
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie			x	
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André		x		<i>Bernadette Sourisseau</i>
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien		x		<i>Wilfried Bulteau</i>
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent			x	
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	19-févr-26
Début de séance	19h05
Fin de séance	20h30

Numéro	DEL_050326_009_RepriseResultatsAnnexes	Budget communal – BP2026
Nomenclature	7.1.1	

LE CONSEIL MUNICIPAL,**VU :**

Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants,
L'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT :

Qu'il y a lieu de reprendre les résultats comptables anticipés 2025 du budget communal,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Adopte le budget suivant pour l'exercice 2026 du budget communal arrêté tant en dépenses qu'en recettes à

FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
011	1 008 312,00 €	126 575,30 €	002
012	2 026 355,98 €	540 000,00 €	70
014	5 000,00 €	15 000,00 €	013
042	50 000,00 €	221 000,00 €	73
65	279 427,50 €	1 528 167,48 €	73111
66	5 407,15 €	1 323 520,94 €	74
67	3 010,00 €	50 000,00 €	72
023	500 000,00 €	73 248,91 €	75
	3 877 512,63 €	3 877 512,63 €	

INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	
20	16 267,50 €	500 000,00 €	021
204	46 838,44 €	803 453,42 €	13
21	547 886,38 €	893 980,53 €	10
23	1 329 316,72 €	50 000,00 €	040
27	974 324,91 €	50 000,00 €	041
1641	95 233,56 €	812 433,56 €	1641
2315	50 000,00 €		
21351	50 000,00 €		
	3 109 867,51 €	3 109 867,51 €	

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

1 abstention,

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 5 mars 2026,

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Teurnier

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20260305-DEL-050326-010-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2026